

Conseil de l'Institut d'études politiques de Paris

**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
DE LA SÉANCE DU  
8 DÉCEMBRE 2020**

Le Conseil de l'Institut, réuni à distance le mardi 8 décembre 2020 à 9 heures :

- a donné, par 24 voix pour, 2 contre et 4 abstentions, un avis favorable à la refonte du barème des droits de scolarité ;
- a donné, par 24 voix pour, 2 contre et 3 abstentions, un avis favorable à la proposition de budget 2021 de l'Institut d'études politiques de Paris ;
- a ratifié, par 27 voix pour et 2 contre, l'accord de double diplôme avec *King's College London* ;
- a ratifié, par 26 voix pour et 2 contre, l'accord de double diplôme avec l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) ;
- a adopté, à l'unanimité des voix exprimées, le procès-verbal de la séance du 30 juin 2020 sous réserve de modifications ultérieures.

Jeanne Lazarus  
Présidente du Conseil de l'Institut

